

# L'Écho de la Diablée

La lettre d'information de la commune de Réallon

Numéro 1 – 2002



## Sommaire

<b>Edito</b> : L'écho de la Diablée nouvelle version	1
<b>Le mot du Maire</b>	1
<b>Six mois d'action</b>	2
<b>Les fêtes de l'été</b>	5
<b>La vie associative et les animations</b>	7
<b>Etat civil</b>	8
<b>Des nouvelles du conseil municipal</b>	8
<b>Personnel de la Mairie</b>	8

## Edito

### L'écho de la Diablée nouvelle version

L'écho de la Diablée arrive sous sa nouvelle version, que la Commission municipale chargée de la communication a voulu plus conviviale et plus proche des réallonais. Les anciens comptes-rendus des réunions du conseil municipal seront à présent synthétisés pour vous apporter les informations essentielles et l'avancement des dossiers. Les conseillers municipaux et les responsables associatifs mettront la main à la pâte tour à tour pour vous narrer, à leur façon, les événements de la commune et les mettre en image autant que possible.

L'écho de la Diablée paraîtra quatre fois par an au fil des saisons. Nous attendons vos commentaires, critiques, propositions, reportages, et vous souhaitons bonne lecture. ■

Pour la Commission municipale chargée de la communication,

Le Vice-Président,  
Cédric BOERO.

## Le Mot du Maire

C'est avec quelque peu de retard que paraît, à l'approche de la Toussaint, le premier numéro de l'Écho de la Diablée pour 2002, en raison de la recherche d'une nouvelle version du journal municipal et de la réorganisation interne de la Mairie.

Un niveau d'activité important a été conduit ces six derniers mois par l'équipe municipale : élus ; personnels et responsables d'associations, que je tiens à remercier chaleureusement pour cette forte implication.

Le manque de neige a eu des répercussions sur le budget de la commune qui a été voté en mars. Il traduit les orientations et actions prévues pour 2002. Ainsi on peut noter dans les principaux secteurs d'intervention de la commune :

### **Tourisme et Environnement :**

L'étude des perspectives d'évolution de la station notamment vers une délégation de service public,

La poursuite de l'aménagement du domaine skiable avec la mise en place d'une servitude d'utilité publique sur le domaine skiable, l'étude de l'extension de l'enneigement

artificiel accompagnée de recherches d'eau.

L'étude du projet de construction de halte garderie.

### **Les Travaux :**

Deux nouveaux sentiers de promenade ont été livrés avant l'été : le sentier du fort ainsi que le sentier panoramique de la Station à Vaucluse, le tout accompagné d'un topoguide qui a connu le succès au niveau de sa commercialisation.

La poursuite du projet de réalisation de logements sociaux au chef-lieu par l'acquisition du terrain dont l'ordonnance d'expropriation vient d'être prononcée par le juge.

L'adjudication des travaux coordonnés au Chef-lieu.

### **Agriculture :**

La poursuite de l'opération d'animation foncière avec l'appui de l'ADASEA et de la SAFER en vue de favoriser les regroupements fonciers,

La participation à la création du Groupement pastoral de Chargés dont le but est l'amélioration de la gestion des alpages mais

aussi de faciliter l'obtention des aides à nos agriculteurs.

### **Culture et animation :**

La mise hors d'eau du four des Rousses par les employés municipaux,

La création d'une bibliothèque,

Les animations : Raid Eveil Aventure, Amontagnage, fêtes du pain et fête patronale.

Répondant à mon invitation, le 12 août nous avons accueilli avec plaisir le Président du Conseil Général Alain BAYROU avec qui nous avons fait le point sur le développement de la vallée mais plus particulièrement de la station.

Chère concitoyenne, cher concitoyen, au travers de cet Echo de la Diablée nouvelle version, vous allez prendre connaissance de l'action municipale déployée en ce début d'année 2002. J'espère que celle-ci aura contribué à faire en sorte que la vie de chacun d'entre nous soit toujours plus agréable à Réallon et je souhaite que vous ayez, résidents permanents et touristes, passé d'agréables vacances estivales.

# Six mois d'action

## Un budget 2002 voté à l'unanimité

**L**e budget de la commune s'équilibre à hauteur de 1 999 998 €, soit 1.248.998 € en section de fonctionnement et 751.000 € en section d'investissement.

Le budget annexe du Service Eau et Assainissement s'équilibre à hauteur de 348.720 € celui de la Caisse des Ecoles à hauteur de 29.080 € et enfin celui du Service des Remontées Mécaniques s'équilibre à hauteur de 2.756.608 €

Lors de la séance du 1er mars, à l'occasion du vote du budget, le Maire a exposé son inquiétude quant aux résultats enregistrés par la Régie des Remontées Mécaniques au cours de l'hiver qui vient de s'écouler, bien inférieurs aux prévisions, du fait du manque de neige principalement. Il a rappelé qu'un effort conséquent a été réalisé par la commune au cours des dernières années pour parfaire l'équipement des remontées mécaniques (réalisation de la maison d'accueil et d'animation, travaux d'aménagement de pistes et confortement du réseau d'enneigement artificiel, construction d'un nouveau télésiège, etc.). Vu ce contexte et ces difficultés auxquels viennent s'ajouter le handicap foncier existant sur la commune, le conseil municipal a convenu de se positionner en connaissance de cause sur les choix techniques et financiers à opérer. Les élus ont décidé d'un commun accord de mener une réflexion sur l'évolution de la Station et du mode de gestion des remontées mécaniques.

Le Maire a ajouté que la Commune connaît un certain retard dans la programmation et la réalisation de travaux communaux, tels que le traitement des eaux usées, la mise en place des périmètres de protection des captages d'eau potable, sur lesquels il souhaite mettre l'accent.

En conséquence de ces difficultés, une augmentation uniforme des quatre taxes locales a été votée par le Conseil Municipal, celle-ci permet de dégager une ressource fiscale supplémentaire de 7.620 €

## Tourisme et Environnement

### Schéma Directeur d'Assainissement

**L**e schéma directeur d'assainissement a été réalisé et restitué par le bureau S.I.E.E. de Gap. Les premières préconisations consistent à procéder en premier lieu aux réparations éventuelles sur les réseaux existants, ainsi qu'au traitement des eaux parasites. Ensuite, la réalisation d'un réseau collectif au hameau du Villard ainsi que le traitement des eaux usées collectées seront envisagés. ■

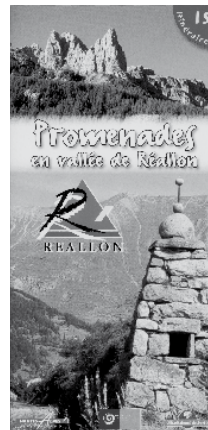
### Extension et modernisation de la station d'épuration de Pra-Prunier

**D**ans la continuité du schéma directeur d'assainissement, un avant projet d'assainissement a été établi pour l'extension et la modernisation de la Station d'Épuration de PRA-

PRUNIER. Ce projet prévoit le remplacement ainsi que l'aménagement de la structure existante pour améliorer sa gestion et son fonctionnement. Le coût estimatif des travaux est de 86 000 €H.T. Des aides financières ont été accordées par les pouvoirs publics et le Conseil Municipal a passé une convention avec l'Aménageur pour la prise en charge de l'autofinancement de cette opération, en application de la Convention de Z.A.C. ■

### Les sentiers de promenade : le panoramique de la Station et le fort de Réallon

**D**eux sentiers de promenade ont été aménagés à Réallon, celui de la Station présente le panorama sur la vallée par l'agrément de tables de lecture, celui du Fort de Réallon a été amélioré pour une marche plus facile et agrémenté de tables de lecture, et enfin le sentier de découverte des Gourniers a été amélioré.



L'ensemble des sentiers a été revu par l'Office national des Forêts sur la commande de la commune. Un topo guide a été réalisé sur les bases de celui existant, il permet d'aborder les promenades sereinement grâce à la carte générale et aux fiches par sentier. Ce topo guide est à la vente au prix de 4 € ■

### Bilan des remontées mécaniques et du camping municipal de l'Isclé

**L**es saisons touristiques 2001 / 2002 auront malheureusement été marquées par l'absence de neige l'hiver et le temps maussade l'été. La conséquence pour le fonctionnement des remontées mécaniques a été catastrophique, tant pour l'embauche du personnel, qui n'a pas été complète que pour le chiffre d'affaires qui affiche une baisse de 50 %.

Ce bilan a conforté le positionnement du Conseil municipal dans sa volonté d'améliorer l'enneigement artificiel du domaine skiable, en l'étendant dès l'an prochain à la piste de l'Areyer qui sera elle-même aménagée.

En effet la neige de culture s'avère salvatrice quand on observe qu'avec ses 6 hectares d'enneigement artificiel, la Station a pu assurer l'accueil minimum de sa clientèle dans des conditions satisfaisantes sans que les retombées négatives ne soient trop lourdes pour les commerces, l'école de ski et les résidences immobilières. Evidemment rien ne remplace la neige naturelle qui sera abondante l'hiver à venir, nous l'espérons tous.

Le camping a été une fois encore géré en régie par la commune qui travaille à la délégation de service public de la structure. L'appel à concurrence est prévu d'être lancé en début d'année 2003. Pour cet été, le temps n'a pas favorisé les campeurs et le chiffre d'affaires réalisé a été légèrement inférieur à celui de l'été 2001. ■

# Six mois d'action

## La visite du Président du Conseil Général à Réallon

Le 12 août dernier, le Président du Conseil Général Alain BAYROU est venu en visite dans le canton de Savines-le-Lac, sur invitation du Conseiller général Adrien Gleize. Les conclusions de la réunion de travail à la Station portaient notamment sur le lourd bilan de la saison d'hiver passée et ses conséquences sur l'évolution nécessaire du mode de gestion de la Station vers une délégation de service public. Le Président et le Maire s'accordant sur les priorités de travaux communaux à réaliser pour favoriser le cadre de vie des réallonnais. Le Maire et les conseillers municipaux ont montré au Président du Conseil Général le départ du sentier panoramique de la Station, puis ils se sont rendu dans un appartement du nouvel immeuble de La Gardette avec l'Aménageur P. BISSIERES, le constructeur Président de l'A.S.L.S.R. J.P. ELZEARD et le gérant de Réallon Ecrins Immobilier C. ANDRE. La visite s'est soldée par une conférence de presse dans les locaux de la salle polyvalente avant de rejoindre la Maison de retraite de Savines-le-Lac. ■



Visite du Président du Conseil Général Alain BAYROU le 12/08/02

## Etude des perspectives d'évolution de la Station

Un diagnostic de la Station de Réallon, suivi de préconisations d'évolutions ont été lancés cet été pour envisager l'urbanisation de la station, le domaine skiable et la commercialisation des remontées mécaniques d'une façon globale. En effet, la convention d'aménagement de Z.A.C. a été établie en 1984, ainsi que celle liée à la gestion du domaine skiable. La Commune a repris, depuis 1991, la gestion du domaine skiable sous forme de régie municipale directe.

Les documents contractuels doivent aujourd'hui évoluer avec la réalité des réalisations et les problèmes qui sont apparus depuis 1984. La gestion du domaine skiable doit elle aussi être envisagée autrement que sous forme de Régie directe qui laisse peu de souplesse de commercialisation et pèse lourd dans le budget de la commune. Cette étude sera terminée avant la fin de l'année. Elle fait partie des projets du Contrat Montagne financés par l'Union européenne, l'Etat, la Région et le Département. ■

## Des nouveaux moyens de communication pour la Régie des Remontées Mécaniques

Pour assurer une meilleure communication, la commune a investi dans de nouveaux supports : affiches et totems qui présentent la Station de tourisme de Réallon en été et en hiver. Ces supports ont été utilisés par l'Office de Tourisme à la Foire de Marseille pendant une semaine en septembre avec la présence des prestataires de la commune, ainsi qu'à la manifestation savinoise « Méli Eau » les 27 et 28 août.



Ces supports seront visibles à Gap, dans les magasins avec qui la commune est en partenariat, mais aussi dans les Décathlons de la région PACA lors de promotions le samedi au mois de novembre. ■

## Tarifs des remontées mécaniques pour la saison 2002-2003

Les tarifs des remontées mécaniques restent identiques par rapport à l'année précédente :

Tarifs principaux	Adultes	Enfants
Matin	9.60 €	8.10 €
Après-midi	11.00 €	9.15 €
Journée	13.40 €	11.60 €
5 heures	16.50 €	14.20 €

Une contribution aux frais est toutefois demandée pour les forfaits saison des habitants permanents (10 €, la carte saison restant gratuite pour leurs enfants mineurs.

Les personnes s'acquittant d'une des quatre taxes locales et leur conjoint bénéficient d'une carte à 80 € et leurs enfants mineurs d'une carte à 24,40 €

**NOUVEAU :** les forfaits sont retirés directement aux caisses des remontées mécaniques sur présentation obligatoire des pièces demandées (photocopies à transmettre).

Pour tout renseignement : 04 92 44 29 09 ■



# Six mois d'action

## Travaux

### Aménagement de la piste de ski de l'Areyer et extension de l'installation d'enneigement artificiel

Les aléas d'enneigement rencontrés ce dernier hiver confirment la nécessité de procéder à l'aménagement de la piste de l'Areyer et de réaliser une extension du réseau d'enneigement artificiel vers cette piste. Ils seront réalisés pendant l'intersaison 2003. Ces travaux n'ont pas pu être réalisés avant à cause des blocages d'autorisations foncières de trois propriétaires, dont deux en indivision, qui par cette action font courir d'énormes risques financiers à la commune. ■

### L'institution de servitudes d'utilité publique sur le domaine skiable de la Station de Réallon

Pour palier aux refus des autorisations de travaux des propriétaires sur le domaine skiable, la commune a transmis au Préfet au mois d'août dernier deux dossiers, en appui des demandes d'instauration de servitude d'utilité publique. D'une part pour l'aménagement et l'entretien des pistes et des remontées mécaniques sur l'ensemble du domaine skiable, et d'autre part pour l'aménagement et l'entretien des installations d'enneigement artificiel existantes et projetées. Les enquêtes publiques seront lancées au plus tard au début de l'année 2003. ■

### Travaux coordonnés - REALLON Est : réfection du réseau d'adduction d'eau et mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques

La Fédération Départementale d'Electrification des Hautes-Alpes F.D.E.05 va réaliser pour le compte du S.I.E. de l'Embrunais, le renforcement et la mise en souterrain des réseaux électriques dans la partie Est du village de REALLON. La réfection du réseau d'alimentation en eau potable, la modernisation et la mise en souterrain du réseau d'éclairage public, vont être réalisés conjointement, ainsi que la mise en souterrain des réseaux téléphoniques. De nombreuses aides financières ont été obtenues à cet effet. ■

### Réalisation de logements individuels sociaux à REALLON Village - Voie d'accès

Quatre logements individuels sociaux sont prévus à REALLON Village. Leur réalisation a été confiée à la société ERILIA. Le permis de construire a été délivré, les travaux seront réalisés au début de l'année 2003. L'ordonnance d'expropriation a été prise en septembre 2002.

## Social - Culture

### Construction d'une halte garderie à la Station

Après réactualisation, le projet d'aménagement d'une halte garderie à la Station de REALLON a dégagé un surcoût par rapport au projet initial lié à la hausse des tarifs pratiqués dans le bâtiment et aux différentes contraintes particulières.

Une solution alternative moins coûteuse est en cours d'étude entre les parties qui se concertent, notamment pour la recherche des financements. ■

### Valorisation des ruines du Château Fort

L'étude de valorisation et d'arrêt des dégradations des ruines du Château Fort, menée par la Communauté de Communes du Savinois Serre-Ponçon, a été approuvée. Le Conseil Municipal a confirmé sa volonté de procéder à la maîtrise foncière des terrains situés à proximité immédiate du Château Fort. ■

### Réhabilitation des fours

Conscient du patrimoine que représentent les fours de Réallon et des Rousses, les habitants ont annoncé, lors des rencontres avec la municipalité organisées par hameau, qu'ils tenaient à leur réhabilitation. Les habitants des Rousses se sont proposés à la fois pour aider aux travaux de démolition partielle le temps venu et pour contribuer financièrement par des souscriptions. La commune a entamé des recherches sur la procédure de sections de communes et elle a recruté un architecte du patrimoine qui travaille au diagnostic du four des Rousses et aux préconisations de travaux. Les employés de la commune ont donc procédé à l'arrêt des principales dégradations sur le four des Rousses en renforçant la charpente et la toiture. ■



*Le Four des Rousses après travaux de renforcement.*

## Agriculture

### Le Groupement Pastoral de Chargés est né

**C**omment faciliter la gérance de l'alpage de Chargés ? A la suite de différentes réunions entre éleveurs, le Groupement Pastoral de Chargés a vu le jour le 9 mars 2002 pour assurer cette mission. Le siège de cette association Loi de 1901 se trouve en Mairie de Réallon. Les membres en sont les éleveurs bovins. Sous la houlette de Patrice MARSEILLE, Président, le conseil d'administration est composé de Bernard PEYRON, Vice-Président, de Nathalie PEYRON, Trésorière et de Catherine OLLIEU, Secrétaire.

Le Groupement Pastoral de Chargés assure donc à présent la gérance de l'alpage. L'héliportage du matériel, du sel, d'une partie du ravitaillement du berger, du recrutement de celui-ci, le règlement sanitaire des animaux font partie des préoccupations de tous les adhérents.



*Héliportage du sel.*

Pour ce qui est du seul élevage ovin de la commune, le même statut que l'an dernier a été reconduit, à savoir : gérance de l'alpage du Vallon par un entrepreneur de garde qui prend en charge les ovins de la commune.

A noter qu'il ne faut pas confondre groupement pastoral et Association Foncière Pastorale (A.F.P.). Cette dernière met à disposition des éleveurs, les terrains qui lui sont confiés par les propriétaires. ■

### Observation et animation foncière : mieux gérer l'espace rural et faciliter l'exploitation agricole

**D**es réunions d'information sur l'animation foncière, en cours sur le territoire de la Commune, ont été tenues courant février dans les différents hameaux pour sensibiliser et associer la population.

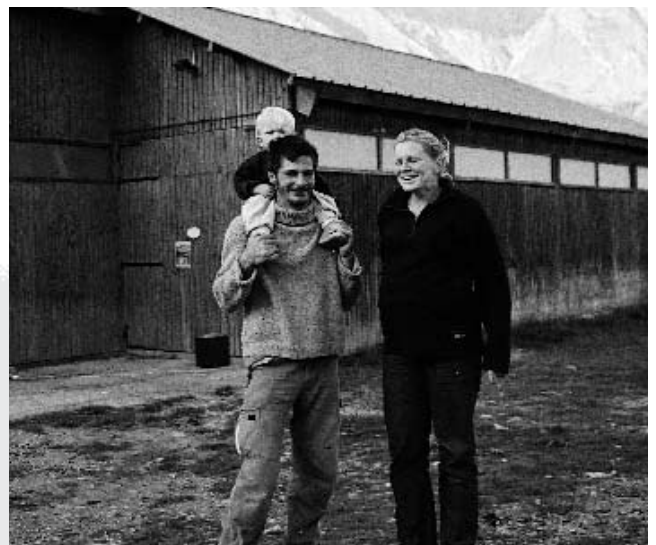
Suite à ces concertations, un observatoire foncier a été mis en place.

La municipalité s'est associée pour cela, le concours des représentants de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.F.), de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) et de l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (A.D.A.S.E.A.).

Le diagnostic réalisé a confirmé que le maintien d'une exploitation agricole par hameau s'avère nécessaire à l'entretien de l'espace rural.

Une convention pour la « lambertisation » du cadastre (implantation de points géodésiques supplémentaires) est à la signature des parties. Cette opération permettrait de travailler sur des plans parcellaires informatisés. Les analyses et simulations pourraient alors être réalisées pour améliorer la gestion de l'espace communal, faciliter l'exploitation agricole et favoriser l'implantation de nouvelles exploitations. Le vœu de la municipalité serait que cette informatisation ait lieu dans le courant du printemps 2003, ce qui permettrait la réalisation d'une base de données avec numérisation (informatisation). La S.A.F.E.R. s'engage à enrichir cette base de données.

L'animation foncière se poursuit avec l'A.D.A.S.E.A.. L'installation de MM MAHOUI et GUERINI en remplacement de la famille PONT COUTON à la Chèvrerie du Forest du Bayle, ainsi que le développement et la modernisation à venir de l'exploitation agricole de Serge PEYRON au hameau des Méans, en sont une preuve. ■



*Famille Mahoui installée à la Chèvrerie du Forest du Bayle.*



# Les Fêtes de l'été

## L'Amontagnage

**A**près avoir pâTURÉ une partie du printemps dans les anciennes prairies de fauche, ce sont 380 bovins dont 150 venus de l'extérieur de la commune qui ont pris la direction de l'alpage de Chargés le 13 juillet dernier. Malgré le temps très incertain à cette période, cette journée d'amontagnage s'est très bien passée. Comme d'habitude, les éleveurs sont partis très tôt du hameau des Gourniers pour accompagner leurs bêtes. Une quarantaine de personnes a fait le déplacement, soit pour les aider, soit pour passer la journée à Chargés.

Régis, le berger de la montagne voisine du Laus, avait aimablement prêté son âne pour monter quelques sacs que certains avaient du mal à porter. Arrivés à l'alpage, les animaux se sont dispersés et tout le monde s'est rassemblé devant la cabane. La messe a été célébrée vers 11 heures par le Père Félix CAILLET venu d'Embrun pour la circonstance. Après le discours de bienvenue de Monsieur le Maire, un apéritif rassemblant éleveurs et accompagnateurs a été servi à l'issue de la cérémonie. Le repas tiré des sacs a réconforté petits et grands.

Après le départ de chacun des participants, Michèle, la bergère a eu fort à faire avec l'été maussade que nous avons connu. Le manque d'herbe a d'ailleurs précipité son retour le 30 août vers les pâturages d'inter saison.

Que dire de plus ? Que chacun soit remercié de sa présence lors de cette journée, mais que nous nous retrouvions plus nombreux encore l'année prochaine pour une autre journée d'amontagnage.

A l'an qué vèn... ■

Antoine GLEIZE

## La Fête Patronale



**E**n Mai, un Comité des Fêtes a été créé à Réallon pour dynamiser les différentes animations. Le 21 juillet le Comité a pu s'exprimer avec la Fête patronale qui s'est bien déroulée grâce à la volonté des bénévoles animant différents stands pour la joie des réallonais, des vacanciers (gentiment appelés les Doryphores) et d'habitants des communes voisines. La fête s'est déroulée sous un soleil radieux à la base de loisirs de l'Isclé. A l'an prochain, encore plus nombreux ! ■

Alain R. OLLIEU et Cédric BOERO

## Les heureuses Fêtes du Pain

**L**es vendredis qui précèdent le 21 juillet et le 18 août, de la fumée s'échappe de la cheminée du four des Gourniers. Deux grands panneaux annoncent la fête du pain aux carrefours des Rousses et des Méans. Quelques bras courageux ont bien voulu faire le déplacement pour participer à la corvée de bois nécessaire à la cuisson du pain.



Antoine GLEIZE pétrit.  
Fête du pain du 7/07/02

Antoine GLEIZE

Après avoir préchauffé le four, ce ne sont pas moins de huit fournées d'une trentaine de pains qui ont été cuites les 20 et 21 juillet. Une fournée supplémentaire aurait été la bienvenue lors de la vente. C'est ce qui a été fait les 17 et 18 août.

Devinez ce qui est arrivé... Le 18 août au soir, après en avoir cuit neuf fournées, il en manquait toujours une ! La formule « Ca s'est vendu comme des petits pains » était, on ne peut plus, d'actualité et ce malgré le manque de bras.

Une manifestation à renouveler ! Bravo à nos boulangers ! ■

## Le Raid Eveil-Aventure

**J**udi 25, vendredi 26 et samedi 27 juillet, 150 enfants de 8 à 15 ans se sont lancés sur la tyrolienne géante de 70 mètres de long, tendue entre les Aiguilles de Chabrières au dessus de 100 mètres de vide !

Pour sa troisième édition, le Raid Eveil Aventure avait choisi cette année les sites de Tallard pour les pratiques de vol libre, de Chorges pour les activités nautiques et de Réallon pour les parcours montagne, le bivouac et l'impressionnante tyrolienne.

Ce raid est organisé par l'association Ceûze Sport Nature avec le concours des communes d'accueil, il privilégie la découverte des sports et le respect de l'environnement. Les enfants peuvent ainsi se mesurer aux autres et à eux-mêmes dans un esprit ludique et solidaire. Pour venir encourager et partager l'émotion de ces jeunes sportifs, Réallon avait ouvert ses télésièges pendant la durée du raid pour accéder aux Aiguilles de Chabrières. Spectacle et émotion étaient au rendez-vous ! ■

*Ci-contre, quelques temps forts des journées Raid Eveil-Aventure.*

## Une bibliothèque à Réallon : lire et se détendre

**D**epuis le 7 août, la bibliothèque de Réallon est ouverte à tous, le mercredi de 17 à 19 heures, à la Mairie.

Elle est gérée par des bénévoles, pour les besoins de tous. Pour répondre au mieux à votre demande, il a été distribué un questionnaire dans toutes les boîtes aux lettres, nous regrettons de n'avoir reçu, à ce jour, qu'une douzaine de réponses.

Notre bibliothèque contient des livres correspondants à tous les âges, des livres écrits en gros caractères pour les « mal voyants », des cassettes et compacts disques musicaux, des cassettes vidéos. Tous ces ouvrages sont mis à votre disposition par la Bibliothèque Centrale des Prêts et sont renouvelés régulièrement.

Nous restons à votre écoute et toutes vos suggestions seront bienvenues. A bientôt et bonne lecture. ■

## Une classe unique pour l'école des Rousses et une garderie pour les plus petits

**A** la rentrée, 20 enfants se sont retrouvés dans la cour du groupe scolaire des Rousses. Pour 13 d'entre eux ce n'était qu'une formalité puisqu'ils étaient déjà scolarisés ici même, alors que pour les 7 autres c'était une découverte.

Suite à la perte du second poste d'enseignant, il n'existe aujourd'hui qu'une classe unique de 13 élèves, conduite par Mme KUENTZ, qui comprend les enfants de la grande section de maternelle jusqu'au C.M.2. soit 6 niveaux différents. Pour permettre l'accueil des classes maternelles, les élus et les responsables de l'Inspection d'Académie ont décidé d'ouvrir pour ces « petits bouts » une section garderie conjointe aux enfants scolarisés. Cette garderie, avec Mme DALLE, accueille les enfants de 2, à 4 ans. Après les quelques pleurs habituels, tout ce petit monde a trouvé sa place dans les locaux du groupe scolaire, pour y étudier et s'y amuser tout au long de cette nouvelle année scolaire. ■

## Le club du 3<sup>ème</sup> âge : reconnaissance à Jacky Moï et bienvenue à Denise Maleska

**L'**assemblée générale du Club du 3<sup>ème</sup> âge, a eu lieu à la Mairie, pour le renouvellement de son bureau. Après la présentation de bilans moraux et financiers très positifs, dans l'obligation de quitter la Commune, Mme Jacky MOÏ a offert sa démission du poste de présidente qu'elle occupait depuis 10 ans. A cette occasion, l'ensemble des élus de la population lui adresse tous ses remerciements pour son dévouement, son dynamisme et sa disponibilité au sein du Club.

Après le vote des 24 personnes présentes, sont élus Mme Denise MALESKA, Présidente, Mme Ginette OLLIEU, Secrétaire, M. Henry Phillip MARTIN, Trésorier. Denise MALESKA remercie alors l'ensemble des personnes présentes de la confiance qu'elles lui ont accordé par leur vote, et tout le monde se retrouve pour un moment de détente, soit devant un jeu de cartes, soit en redécouvrant avec plaisir les photos du voyage effectué au printemps en Espagne, soit simplement en discutant entre amis. Tout le monde se quitte à 17 heures en souhaitant se retrouver rapidement pour ces après-midi récréatives appréciées de tous. Madame Moï remercie tous ceux qui ont participé aux activités du club et qui ont assisté à l'assemblée générale pour lui dire au revoir. ■

## La Musique « A tous Vents »

**G**âce au don d'un piano fait généreusement par M<sup>me</sup> MANZONI Philippe, nous les en remercions chaleureusement, les cours de piano dispensés par Mme Monique FAURE, par l'intermédiaire de l'Association « A tous vents » présidée par Adrien GLEIZE et dirigée par Josée CAUCHY, ont pu reprendre en septembre dernier au groupe scolaire. L'année dernière, 5 enfants ont participé à ces cours et ils ont donné un mini récital de qualité au mois de juin. Ces cours sont ouverts à tous, petits et grands. L'Association « A tous vents » dispense également des cours de chants, de flûte et de percussions. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Ecole intercommunale de musique « A tous vents » - Le Pibou Bas 05200 PUY SANIERES. ■



# Etat civil

## Naissances

Le 30 mars 2002, est née **Juliette ALVAREZ** à Embrun.

Le 18 mai 2002, est né **Pierre Martin LE BOURHIS** à Briançon.

Le 13 juin 2002, est née **Ambre BOERO** à Gap.



*Juliette ALVARES et sa famille.*



*Pierre LEBHOURIS et sa famille.*



*Ambre BOERO, et 4 générations de la famille PEYRON BARON.*

## Décès

Le 17 février 2002, Louise **Rose OLLIEU**, née à Réallon le 16 mars 1926.

Le 2 mai 2002, **Joseph OLLIEU**, né à Réallon le 10 juillet 1923.

Le 14 mai 2002, **Florent Victor PEYRON**, né à Réallon le 8 décembre 1922.

Le 2 juin 2002, **Humbert MOÏ** né à la Tronche (38).

Le 5 juin 2002, **Joseph, Paul MARSEILLE** dit Jo né à Réallon le 2 avril 1948. A sa façon, Jo était une figure du « pays » que nous regrettons tous.

Le 18 août 2002, **François SANNA** né à Marseille (13) le 12 juillet 1912.

# Divers

## Des nouvelles du conseil municipal

**L**ors du Conseil Municipal du 30 mars 2002, le Maire a constaté avec regret la démission de M. Pierre BURGARD de ses fonctions de 1<sup>er</sup> Adjoint et de son mandat de Conseiller Municipal de la Commune de REALLON. Il y a donc eu lieu de procéder à son remplacement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a élu au premier tour de scrutin avec 10 voix, soit la majorité absolue, Madame Claudine PEYRON 1<sup>ère</sup> adjointe et de la même façon Monsieur Alain Robert OLLIEU obtient 10 voix, soit la majorité absolue, il est proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint.

Les élections ont également eu lieu pour modifier la composition des commissions communales et intercommunales. ■

## Personnel de la Mairie

**I**sabelle **ARBI-BEY** est arrivée de la Mairie de Saint Apollinaire, à la Mairie de Réallon en 1996, pour assurer les fonctions d'adjoint administratif et seconder le Secrétaire de Mairie dans les nombreuses tâches qui incombent à la commune. Isabelle a connu avec sa famille des moments difficiles, elle a su se battre pour la réussite de la transplantation du cœur de son petit Paul tout en assurant les missions qui lui étaient confiées à la Mairie. Après 7 ans de travail, Isabelle a décidé de « voler de ses propres ailes » et de valoriser son expérience en demandant sa mutation en tant que Secrétaire de Mairie de la commune de Châteauroux. Toute l'équipe municipale et le personnel de la commune s'associent pour lui souhaiter réussite dans ses projets et beaucoup de bonheur à elle et à sa famille. **Valérie PEYRON** assure depuis le mois de juillet le remplacement d'Isabelle, sa formation et son expérience de secrétaire comptable lui permettent de s'adapter rapidement. Ce remplacement est cependant provisoire puisque Valérie compte se consacrer à sa famille avec la venue au printemps de son deuxième enfant.

Elle assurera le lien avec **Nathalie BOUTRY** qui viendra quant à elle s'installer à Réallon mi-novembre avec son mari et son enfant, Nathalie a un grade de Rédacteur pour assurer les fonctions d'adjointe au Secrétaire de Mairie. ■

**La mairie est ouverte au public  
le lundi et le vendredi de 8 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 17 heures.  
Le vendredi, fermeture à 16 heures.**

**Le Maire reçoit le vendredi toute la journée  
et sur rendez-vous les autres jours.**

Directeur de publication : Adrien Gleize - Rédaction et conception : commission municipale chargée de la communication ainsi que Catherine Garin chargée de mission - Photos : C. BOERO, C. GARIN, A. GLEIZE, C. PEYRON, A. TAMMS - Réalisation : Etienne MARTIN 06 75 74 60 70 - Impression : EMBRUN OFFSET 04 92 43 24 83